

## Formation à destination des responsables de structures en vue de l'accueil de jeunes en Service Civique

**Mercredi 15 février 2012 - 9h30 - 12h30**

Cité administrative – rue Gustave Delory - LILLE (15ème étage)

**Le Service Civique**, créé par la loi du 10 mars 2010, permet de :

- **mobiliser la jeunesse** face à des défis sociaux et environnementaux, sur des missions d'intérêt général, en complémentarité de l'action de professionnels et de bénévoles
- **constituer un cadre d'engagement citoyen**, dans lequel les jeunes pourront se sentir utile, murir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Toutes les informations sur le site : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

---

A l'heure actuelle dans la région, près de **900 jeunes** sont engagés, au sein de près **100 structures d'accueil**.

La réussite qualitative du Service Civique repose sur la **bonne connaissance**, par ses acteurs, **de l'esprit et de la particularité de ce statut**.

---

### Pour accompagner les responsables de structures dans les démarches préalables à la demande d'agrément,

**l'association Unis-Cité propose**, avec le concours de l'Agence de Service Civique, de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord (DDCS 59) et le soutien financier du Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais,

**une demi-journée d'informations pratiques et d'échanges :**

les fondamentaux du Service Civique, les démarches pratiques en vue de l'accueil de jeunes, les modalités du tutorat...

### Inscriptions :

Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord

Stéphanie BOST / Thomas Fraszczak

Tél : 03 20 18 33 47

[stephanie.bost@nord.gouv.fr](mailto:stephanie.bost@nord.gouv.fr) / [thomas.fraszczak@drjscs.gouv.fr](mailto:thomas.fraszczak@drjscs.gouv.fr)